

Décision 02-D-54 du 04 septembre 2002

relative à une saisine de la SAS Congrès Salons événementiels (CSE) à l'encontre des sociétés Havas et Expositium

Posted on: 23 septembre 2002 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

SAS Congrès Salons événementiels (CSE)

Dispositif(s)

Rejet

Entreprise(s) concernée(s)

Expositium, Havas

Lire

le texte intégral de la décision

27.73 Ko